

Euro Innovalia

Euro Innovalia : la diversification au service de votre sécurité

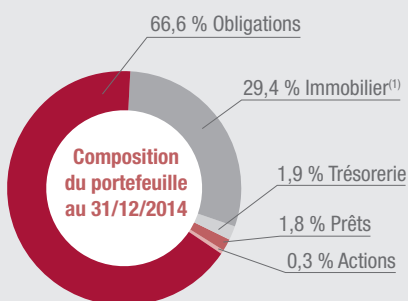
Euro Innovalia est un fonds conçu pour combiner sécurité et performance grâce à une composition particulière mixant majoritairement immobilier et obligations. Disponible en édition limitée, la performance d'Euro Innovalia est une des meilleures du marché.

COMPOSITION DU FONDS EURO INNOVALIA AU 31/12/2014

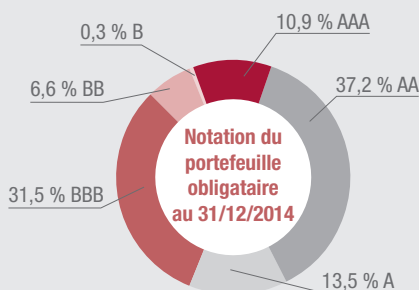
Le fonds **Euro Innovalia** est principalement investi sur des obligations réparties entre emprunts d'États (56,2 %) et obligations du secteur privé (43,8 %). Ce fonds en euros est également composé d'une forte part d'immobilier

(près de 30 %) permettant au portefeuille de bénéficier du dynamisme de ce marché.

Cette composition permet au fonds Euro Innovalia de maintenir une sécurité du rendement courant.



⁽¹⁾ y/c. foncières cotées



La notation moyenne du portefeuille ressort à **BBB+**

Quelques chiffres

Taux de participation aux bénéfices :

3,35 %
en 2014⁽²⁾

Taux minimum garanti :

1,00 %
en 2015⁽³⁾

Duration⁽⁴⁾ du portefeuille obligataire⁽⁵⁾ au 31/12/2014 :

7,8

Montant global des actifs gérés au 31/12/2014 :

1,21
Milliards d'€

⁽²⁾ Taux net de frais de gestion (0,80 %) hors CSG/CRDS et prélèvements sociaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁽³⁾ Taux minimum garanti par l'assureur pour l'année 2015 net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

⁽⁴⁾ La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt.

⁽⁵⁾ Effective duration y/c. trésorerie.

L'expertise des gérants du groupe Generali

Euro Innovalia bénéficie de l'expertise des sociétés de gestion d'actifs du groupe Generali :

- **Generali Real Estate** dont la politique d'investissement vise à créer de la valeur et à assurer un rendement récurrent par une grande sélectivité des biens et une diversification géographique parmi les zones métropolitaines de première catégorie ;
- **Generali Investments Europe** dont la philosophie d'investissement, basée sur les fondamentaux, repose sur une approche prudente du risque qui a pour objectifs principaux la protection du capital et la délivrance de rendements réguliers sur le long terme.

À savoir

Un investissement sur ce fonds doit répondre aux obligations suivantes :

- l'investissement ne peut se faire que par le biais d'un versement initial ou d'un versement libre ;
- 60 % maximum du montant versé peut être investi sur le fonds Euro Innovalia, les 40 % restant doivent être répartis sur des supports en unités de compte.

Pour connaître en détail les règles d'investissement sur le fonds Euro Innovalia, reportez-vous à la documentation commerciale du contrat concerné.

Ce fonds en euros est disponible dans les contrats **Himalia / Xaélidia / e-Xaélidia / Solleiad / Duo Fédé**.

